



GIEC Normand



Thematique

Environnement, Développement durable

Type d'actualité

En direct de Bruxelles

Présentation du GIEC normand et de la démarche régionale autour de l'adaptation aux effets du changement climatique à la Commission européenne

Le 21 avril 2021, la Région Normandie et la Commission européenne ont échangé autour de la démarche du GIEC normand, présentée par Hubert Dejean de la Batie, Vice-Président de la Région en charge de l'environnement et de la transition énergétique, et Stéphane Costa, professeur à l'Université de Caen-Normandie et co-président du GIEC. Cet échange a ainsi permis à la Région Normandie de témoigner de sa volonté de s'inscrire le plus possible dans la dynamique européenne du Green Deal, qui vise à faire de l'UE le premier continent climatiquement neutre à l'horizon 2050.

Les membres de l'équipe « climat et limites planétaires » de la DG Recherche & Innovation de la Commission européenne ont salué la qualité des travaux menés jusqu'ici et la cohérence entre les approches européenne et normande sur l'adaptation au changement climatique. La Commission a notamment souligné le fait que le travail en 2 phases du GIEC normand - avec d'abord le recueil de données scientifiques sur les effets du changement climatique en Normandie d'ici 2100 suivi dans un second temps par une phase de sensibilisation et d'appropriation de ces données par le public et les décideurs en vue de définir une stratégie pour améliorer la résilience climatique du territoire - est en phase avec la nouvelle stratégie européenne relative à l'adaptation au changement climatique publiée en février 2021.

Cette stratégie doit permettre d'accélérer le déploiement de mesures innovantes en faveur de l'adaptation, principalement via la future « Mission Adaptation au changement climatique » d'Horizon Europe, le programme-cadre européen pour la recherche et l'innovation 2021-2027*. Cette mission sera officiellement lancée à l'été 2021 et prévoira un soutien technique et financier pour les territoires qui souhaitent se préparer aux effets du changement climatique et développer des solutions innovantes d'adaptation. La Commission a confirmé que la dynamique du GIEC normand était en phase avec celle de la Mission et a encouragé la Normandie à se positionner sur les futurs appels à projets européens qui seront lancés dans ce

cadre à partir de fin 2021 ou début 2022.

Cette réunion s'est tenue quelques heures après l'obtention d'un accord entre le Conseil et le Parlement européen sur le nouvel objectif de l'UE en matière de réduction des émissions gaz à effet de serre (GES) à l'horizon 2030 (par rapport aux niveaux de 1990). Cet objectif passe de 40% aujourd'hui à une réduction « nette » d'au moins 55% de ces émissions d'ici 2030, permettant ainsi aux Etats membres qui le souhaitent de compenser leurs émissions de GES par des puits de carbone comme la reforestation ou les projets de capture et de stockage du CO2. Cet objectif de réduction pourrait même passer de 55% à 57% si les co-législateurs européens approuvent le futur projet de révision des règles européennes relatives à l'utilisation des terres et à la foresterie, qui pourrait permettre d'augmenter significativement la capacité d'absorption des puits de carbone de l'UE. Cette proposition de révision sera présentée d'ici juin 2021 dans le cadre d'un nouveau paquet de mesures législatives (« fit for 55 ») que la Commission proposera en vue d'atteindre ce nouvel objectif.

Si cet accord a été salué par la Commission et les principaux négociateurs européens, plusieurs ONG et eurodéputés écologistes considèrent cependant que cette nouvelle cible de 55% nette ne sera pas suffisante pour atteindre l'objectif prévu par l'Accord de Paris de limiter le réchauffement climatique à 1,5°C d'ici 2100.

** Les missions d'Horizon Europe visent à faire travailler ensemble les acteurs de la R&I européenne sur des objectifs précis et identifiables par les citoyens de l'UE*

Pour en savoir plus :

- Le communiqué de presse du Parlement européen sur l'accord relatif au nouvel objectif de réduction des émissions de GES d'ici 2030 :
<https://www.europarl.europa.eu/news/fr/press-room/20210419IPR02302/obligation-pour-l-ue-d-atteindre-la-neutralite-climatique-d-ici-2050>
- Le communiqué de presse du Conseil de l'UE sur cet accord :
<https://www.consilium.europa.eu/fr/press/press-releases/2021/04/21/european-climate-law-council-and-parliament-reach-provisional-agreement/>